

L'Orient

8 décembre 1926

AUTOUR D'UN DEBAT RECENT A LA CHAMBRE
DEFENSE DES BEAUX-ARTS

Une lettre de M. Michel Chiha, député de Beyrouth, à M. Georges Corm

En publiant l'autre jour le compte-rendu officiel du débat parlementaire sur les crédits de l'Ecole de Musique, nous avons la conviction, connaissant M. Michel Chiha, que le langage qui lui était attribué avait été gravement dénaturé par la traduction. Il ne nous était pas possible cependant de supprimer ce passage, sous peine de présenter un document tronqué et qui eût perdu aussitôt sa valeur. Nous le regrettons aujourd'hui d'autant moins qu'il a fourni au député de Beyrouth, qui représente tout seul peut-être, à la Chambre, l'élément intellectuel de ce Pays, l'occasion de la franche explication que l'on va lire :
« De la musique avant toute chose... » Verlaine.

Mon cher ami Georges Corm,

J'ai lu la « défense des Beaux-Arts » où s'élève, contre la suppression de notre Ecole de Musique, ta protestation d'artiste indigné et je partage assurément ton ressentiment et tes regrets. Sache pourtant qu'à la Chambre une voix s'est élevée en faveur de la Musique et des Muses, et que des paroles furent dites, différentes de celles qu'un procès-verbal, qui n'est qu'un résumé impersonnel et incolore, a reproduites, avant que ces paroles traduites en français (et quel français !) n'eussent été complètement déformées ; « traditore, traditore ».

J'ai dit à la Chambre mon regret que la musique fut si difficile à défendre devant elle, car je me rendais compte que je parlais, ce soir-là, dans le désert. J'avouai ingénument mon inclination pour cette forme supérieure de l'Art et j'ajoutai, argument ad hominem, que c'était une erreur de considérer le modeste budget de l'Ecole comme une dépense somptuaire ; j'en donnai d'ailleurs succinctement les raisons : la Musique a ses professionnels qui gagnent convenablement leur vie ; faute de musiciens Libanais, très peu nombreux jusqu'ici, nous avons recours à des étrangers (qui pour interpréter avec assez de bonheur Borodine, César Cui et Rimsky-Korsakoff, n'en sont pas moins, quelquefois, des propagateurs d'idées sociales dangereuses) ; des musiciens enfin sont indispensables dans un pays qui attend de visiteurs saisonniers ses ressources les plus claires et qui doit au moins à ces visiteurs – formule cent fois ressassée – l'agrément du séjour.

E puis, cherchant désespérément de nouvelles professions, de nouvelles carrières, las que nous sommes de n'avoir ici que des commerçants et des intermédiaires, j'ajoutai que l'état de musicien constitue une profession fort honorable.

Voilà Mon ami les arguments que je proposai à la Chambre, à la suite de quoi, sur la proposition d'un collègue, les crédits furent maintenus pour six mois en attendant mieux.

Te dirai-je que mon plaisir eut été d'évoquer, comme tu le fais en termes musicaux et émouvants, la gloire des maîtres qui vont de Palestrina à Debussy en passant par Mozart, Bach, Beethoven, Chopin, Wagner et d'autres qu'aujourd'hui l'humanité revendique sans s'arrêter à de pauvres considérations de chauvinisme national ! C'eut été pour moi un honneur et une joie,

mais il fallait, pour cela, disposer, dans un arabe très savant, d'un vocabulaire que je ne possède pas, hélas !

La musique, Corm, et les arts c'est de l'idéal en puissance. Nous manquons d'idéal, nous en aurions davantage si nous pratiquions les arts. Nous sommes d'accord mon ami.